

de séduction ; j'écrivis une lettre honnête au Ministre, où je lui marquais que mes Chrétiens savaient croire les vérités que la Foi catholique enseigne, mais qu'ils ne savaient pas en disputer ; que n'étant pas assez habiles pour résoudre les difficultés qu'il proposait, il avait apparemment dessein qu'elles me fussent communiquées ; que je saisisais avec plaisir cette occasion qu'il m'offrait d'en conférer avec lui, ou de vive voix, ou par lettres ; que je lui envoyais sur cela un Mémoire, et que je le suppliais de le lire avec une attention sérieuse. Dans ce Mémoire, qui était d'environ cent pages, je prouvais par l'écriture, par la tradition et par des raisonnemens théologiques, les vérités qu'il avait attaquées par d'assez fades plaisanteries. J'ajoutais, en finissant ma lettre, que s'il n'était pas satisfait de mes preuves, j'attendais de lui une réfutation précise et appuyée sur des raisons théologiques, et non pas des raisonnemens vagues qui ne prouvent rien, encore moins des réflexions injurieuses, qui ne convenaient, ni à notre profession, ni à l'importance des matières dont il s'agissait.

Deux jours après avoir reçu ma lettre, il partit pour s'en retourner à Boston ; et il m'envoya une courte réponse qu'il me fallut lire plusieurs fois pour en comprendre le sens, tant le style en était obscur, et la latinité extraordinaire. Je compris néanmoins, à force d'y rêver, qu'il se plaignait que je l'attaquais sans raison ; que le zèle pour le salut des âmes l'avait porté à enseigner le chemin du Ciel aux Sauvages ; que du reste mes preuves étaient ridicules et enfantines. Lui ayant envoyé à Boston une seconde lettre, où je lui relevais les défauts de la sienne, il